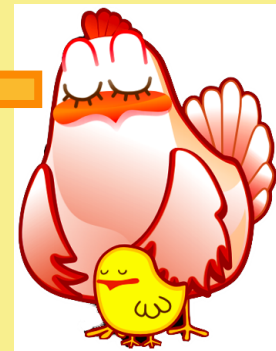


AGRIPOL



ENGRAIS ORGANIQUE NPK 3,5-3-3

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ENGRAIS Norme NFU 42001

3,5 % Azote (N) total organique,

3,0 % Anhydride phosphorique total (P₂O₅)

3,0 % Oxyde de potassium (K₂O), soluble dans l'eau

65 % Matières organiques

pH 6,5

Nombreux Oligos éléments – Pauvre en chlore

AGRIPOL est un engrais 100% organique du compostage de Fumiers de volailles.

AGRIPOL est un engrais particulièrement adapté à une utilisation en agriculture biologique. La matière organique constituant la base de la gamme AGRIPOL est un produit « vivant » et non inerte.

Les fientes de volailles assurent un effet starter puis un largage progressif de l'azote organique qui assure un suivi et une adaptation aux cultures. La présence de meso et micro éléments assure un complet équilibre nutritionnel pour les différentes cultures.

Le traitement de BIO FERMENTATION AÉROBIC de minimum 2 mois, effectué sur la matière organique avant le process de fabrication, donne à l'AGRIPOL d'excellentes performances.

Qu'est-ce que la BIO FERMENTATION AÉROBIC ? :

-C'est ce qui transforme tous les composants de la matière en molécules utiles

-C'est ce qui garanti l'obtention d'une substance organique stable avec un taux d'humification très élevé (présence optimale de substance humique).

-C'est ce qui stimule le developpement des flores bactériennes et favorise ainsi la dissolution des éléments fertilisants bloqués dans le sol.

Dans le process de fabrication, le bouchonnage à froid et sans chauffage garanti l'intégrité et la vitalité des flores bactériennes. C'est pourquoi on peut dire que la matière organique constituant l'AGRIPOL est « vivante » et pas inerte comme c'est le cas des engrais chimiques par exemple.